

Première «Pause-café»
mardi 7 avril à 9 h 30
puis tous les mardis
à la même heure,
salle de l'ancienne DDE
à côté de la Poste
2 rue Clémenceau

La Pause café

C'est quoi ? - Un lieu de rencontre, de convivialité, d'échanges sans caractère officiel autour d'une tasse de café, de thé...

Pour qui ? - Pour tous, enfants, ados, jeunes, adultes, aînés.

Pourquoi ? - Pour rencontrer des personnes d'autres quartiers, d'âges différents. Pour être moins seul, pour échanger, pour prendre un café...

C'est quand et où ? - Tous les mardis matins de 9 h 30 à 11 h, au n°2 rue Georges Clémenceau (à côté de la Poste)

Comment ça se passe ? - D'une façon libre et spontanée. C'est gratuit. On vient quand on veut, on part quand on veut.

Marie-Laure Arnoux,
animatrice de l'ACAID,
Association chalonnaise
d'aide et d'intervention à domicile,
vous accueillera.

▲ Sommaire

Editorial du Maire - Actualité municipale ■ Page 2

Conseil municipal du 19 mars • Périscolaire.

Actualité municipale ■ Page 3

Praxyval • Conseil communautaire du 5 mars
• Givry Infos sur papier recyclé

Ça bouge à Givry ■ Page 4

Intervention spectaculaire • Une élue ordinaire • Annick s'en va

« Je, tu, il » du mois ■ Page 4

Enquête marché • Débardage • Chambres d'hôtes

Le coin des associations - Bibliothèque Infos ■ Page 5

Rentrée scolaire 2009 ■ Page 5

Sur l'agenda - Bloc notes ■ Page 6

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur

www.givry-bourgogne.fr

Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire
en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

▲ Devinette



Comment s'appellent les arbres qui
ornent la place de la Poste ?

Des tilleuls et non pas des platanes comme
le précisait le Givry Infos de mars !
Réponse :

Des projets qui se concrétisent

A GLAE en avait rêvé, la municipalité le réalise ! Cela mérite bien la une de votre bulletin d'information. J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la première de «Pause Café», lieu de rencontre, d'écoute et d'information ouvert à tous.

Bonne nouvelle pour les écoliers ! Dès cette semaine, les enfants de l'école élémentaire du bourg prenant leur déjeuner au restaurant scolaire seront accueillis pour un «temps calme» au Centre de loisirs avant la reprise de la classe.

Les travaux d'installation d'un collecteur d'eaux pluviales séparé des eaux usées vont reprendre rue Emiland Gauthey dans un premier temps, puis boulevard de Verdun dans une deuxième phase, pour résoudre les problèmes d'inondation lors d'orages violents. Ces rues seront temporairement fermées à la circulation. La municipalité vous prie de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.

Le Conseil général vient de terminer l'aménagement définitif du parking de la Voie Verte. Pour améliorer la sécurité, la municipalité va aménager dans les prochaines semaines le carrefour situé à son entrée.

La municipalité enquête sur les souhaits des commerçants, sédentaires et ambulants, et des chalands concernant le marché de Givry. Faites-nous part de vos souhaits.

Lors du dernier Conseil municipal, les budgets «Maison médicale» et «Assainissement» ont été adoptés. Le démarrage des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la station d'épuration constitue le point principal de ce dernier budget. Un nouveau règlement intérieur du Conseil municipal a été adopté garantissant la libre expression de tout groupe d'élus déclaré.

Avec méthode et concertation, les projets de la municipalité se mettent en place pour améliorer le bien vivre ensemble dans l'intérêt général.

Daniel Villeret, Maire de Givry

Du nouveau pour le périscolaire

Depuis le lundi 30 mars, les activités périscolaires se sont réorganisées.



La garderie de l'école maternelle déménage : les petits de la maternelle rejoignent leurs aînés au Centre de loisirs. Dans un espace plus grand, ils peuvent désormais écouter des histoires, colorier, somnoler, se divertir, jouer en attendant de retrouver le matin, leur école et le soir, leurs parents.

De 13 h à 13 h 30, une véritable animation a été mise en place. Depuis qu'on en parle ! Le coup d'envoi a été donné ! Après le repas, 28 enfants de l'école élémentaire sont accueillis par deux animateurs, Vincent et Nathalie, dans la grande salle du Centre de loisirs. Ils ont à leur disposition plusieurs ateliers : jeux de sociétés, livres, jeux collectifs... Tous les enfants peuvent participer. Les animateurs sont en charge des inscriptions.

Souhaitons que ces nouvelles dispositions satisfèrent encore mieux nos petits et leurs parents.

Conseil municipal du 19 mars 2009

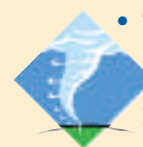
Ce conseil municipal a porté principalement sur les budgets annexes de la commune : assainissement et maison médicale. Rappelons que le budget de la commune a été présenté le mois dernier.

- Pour l'assainissement, approbation des comptes 2008 et vote du budget 2009 : à 250 000 € pour 2009, le fonctionnement inclut l'opération exceptionnelle de nettoyage de la lagune de Russilly. Les travaux d'agrandissement de la station d'épuration amènent le budget d'investissement 2009 à 1,3 millions d'euros. Ce budget s'équilibre en grande partie grâce à des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'eau ainsi qu'au financement d'une partie des travaux (bassin de stockage des effluents viticoles) par chacun des viticulteurs raccordés à la station d'épuration.

- Pour la maison médicale, approbation des comptes 2008 et vote du budget 2009 : à 36 270 € pour 2009, le fonctionnement dégagera un excédent qui permettra d'abonder la section investissement pour 21 875 €. Les 36 270 € représentent le montant des loyers payés par les locataires des cabinets médicaux. Rappelons que par convention, ces loyers resteront fixes pendant 10 ans.



Le budget d'investissement s'établit à 1,3 millions d'euros. Il permettra de conclure le financement de la maison médicale. Ce budget est constitué d'un emprunt de 330 000 € et de diverses opérations d'immobilisations. Selon le montage financier prévu, le remboursement des emprunts ne commencera qu'en 2010. A terme, ce budget devrait s'équilibrer entre les frais financiers et les loyers perçus.



- Tempête «Klaus» : suite à la sollicitation de l'Association des Maires de France, le Conseil municipal vote une subvention de 736 € (0,20 € par habitant) aux sinistrés du département des Landes.

- Subventions municipales aux associations : le montant minimum des subventions est de 210 €. Pour les associations à caractère sportif, le conseil vote également la distribution de l'enveloppe dite «FAAPAS» attribuée par le Grand Chalons et qui s'établit à 18 806 €. Ce fonds d'aide aux associations sportives, voté par le Conseil communautaire, vise à encourager les clubs sportifs locaux. Le montant total des subventions s'élève à 102 107 €, en progression de 3 % par rapport à 2008, en incluant les 18 806 € du «FAAPAS». Une abstention.

- Demande de versement anticipé du FCTVA : le FCTVA est un mécanisme qui permet aux communes de récupérer une partie de la TVA sur les investissements. Selon la règle, l'Etat reverse les montants de TVA avec un décalage de 2 ans. Afin d'aider à la relance de l'économie, l'Etat propose de verser en 2009, les montants de TVA payés l'année passée en plus des montants de TVA payés il y a 2 ans. Puis en 2010, nous recevrons les montants de TVA payés en 2009, etc. La contrepartie est d'avoir un niveau d'investissement 2009 supérieur à la moyenne des années 2004, 2005, 2006 et 2007. Les montants en jeu sont importants. Ils permettront de réduire les besoins d'emprunts prévus dans les budgets primitifs.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

- Les tarifs publics du Centre de loisirs sont complétés pour les «sorties» à la journée : gratuité pour les familles dont le coefficient familial est inférieur à 580. Ils prévoient aussi des réductions à partir du 2^{ème} enfant. Deux abstentions.



- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal : les conditions des tribunes libres dans Givry Infos sont précisées. La notion de groupe à l'intérieur du Conseil est admise et officialisée.

- Sauf indication contraire, toutes les délibérations ont

été prises à l'unanimité. Le Conseil municipal se termine par un point sur le contentieux entre la municipalité et Praxyval par Daniel Villeret et par le compte-rendu du dernier Conseil communautaire par Jean-Claude Dufourd. L'intégralité des délibérations et leurs termes sont consultables sur www.givry-bourgogne.fr. Le prochain Conseil municipal est prévu le 14 avril à 20 h 30.

Point sur Praxyval par Daniel Villeret

Suite au communiqué de presse du 9 mars dernier de la société Praxyval dans les médias, j'ai dû faire usage de mon droit de réponse en demandant la publication d'un communiqué le 10 mars.



Le jeudi 12 mars, lors de la séance mensuelle du CODERST (Comité D'Evaluation des Risques Sanitaires et Technologiques), le dossier Praxyval a été inscrit à l'ordre du jour.

La préfecture a informé les membres du CODERST que l'arrêté préfectoral d'autorisation délivré à Praxyval le 1^{er} août 2008 a été suspendu par le Tribunal administratif.

La préfecture attend un jugement sur le fond, sans vouloir se mêler à un débat politique. «Tout le Code de l'Environnement, rien que le Code de l'Environnement» sera la position de l'Etat.

A la question : «Y a-t-il eu une visite après l'arrêté de mise en demeure du 29 octobre ?» La réponse a été : «Oui, le 9 janvier». Le rapport est disponible sur le site de la préfecture.

A la question : «La mise en demeure n'étant pas respectée, la préfecture peut-elle retirer l'autorisation ?» La réponse a été : «Non», car une jurisprudence récente montrerait qu'elle pourrait être attaquée au Tribunal administratif et perdre.

La préfecture est d'autre part dans l'attente de la décision "économique" des dirigeants de la société Praxyval. L'évolution du dossier sera suivie par le CODERST.

Conseil communautaire du 5 mars 2009 à Mercurey

- Mise en place d'un groupement de commandes pour l'achat d'ordinateurs et la formation du personnel en matière de bureautique et de sécurité entre la Communauté d'agglomération, le CCAS de Chalon-sur-Saône et les communes de l'agglomération qui le souhaitent.

- Vote d'offres promotionnelles pour l'Espace Nautique. Nous nous en ferons l'écho dans le blog de la mairie ainsi que dans Givry Infos.

- La TPU (Taxe professionnelle unique) est augmentée de 5,8% pour s'établir à 15,02% en 2009, ce qui génèrera un produit supplémentaire estimé à 1,4 M €. Rappelons que ce taux reste inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 15,87%.

- Les attributions de compensation de taxe professionnelle ont été fixées. Les compensations correspondent au montant de TP perçu par les communes lors de l'institution de la TPU, diminuées du coût net des charges transférées des communes vers la Communauté d'agglomération. Ainsi, Givry recevra 200 627 € au titre de l'année 2008. Pour 2009, la même somme est prévue.

- Il est décidé d'engager la révision du Schéma de cohérence territoriale du Grand Chalon (SCOT). Ce processus durera un peu plus de 3 ans. Le public y sera associé à travers des communications, des informations disponibles sur le site Internet de la Communauté d'agglomération et des réunions publiques. Ce SCOT aura une incidence sur les documentations d'urbanisme des communes.



- Approbation de la Convention Départementale de Solidarité Urbaine pour les années 2008 à 2013 permettant d'obtenir des subventions (les crédits alloués à l'agglomération chalonnaise s'élèvent à 4,4 millions d'euros) pour :

- l'insertion professionnelle,
- des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes,
- la réussite éducative,
- l'accès à la culture et aux sports,
- la gestion urbaine de proximité et de développement durable,
- la mobilité (pistes cyclables, bourse covoiturage...).

- Approbation des conventions entre le Grand Chalon et les clubs sportifs concourant au rayonnement de l'agglomération (basket, rugby, handball et natation).



- Lancement d'une étude d'optimisation des collectes de déchets.

- Engagement du Grand Chalon dans une stratégie sur l'énergie et le climat. Cette stratégie prévoit la définition d'objectifs chiffrés.

- A noter que Daniel Villeret, Maire de Givry, participera à la commission de suivi et d'évaluation de la mutualisation des moyens entre le Grand Chalon et les 39 communes.

- Daniel Villeret sera également le suppléant de Denis Evrard comme représentant de la Communauté d'agglomération dans les CLIC (Comités locaux d'information et de concertation) pour les établissements industriels classés SEVESO II seuil haut (BIOXAL, Société Chalonnaise des Peroxydes organiques (SCPO) et Air Liquide Electronics Matériaux (ALEM) à Chalon-sur-Saône et la SARL Raffinerie du Midi à Crissey).

Givry Infos passe sur papier recyclé

Ce numéro de Givry Infos est le dernier d'une lignée de bulletins imprimés sur papier glacé de type PEFC. PEFC est un label européen qui garantit du papier issu d'une gestion durable des forêts. Nous avons souhaité faire encore mieux en utilisant du papier recyclé. Rendez-vous au prochain bulletin pour découvrir notre nouveau support plus écologique, un peu plus léger et moins cher.

Intervention spectaculaire devant la porte



Fin mars, une section du boulevard de Verdun a été interdite à la circulation pendant quelques heures pour procéder à des sondages en vue du creusement dans les semaines à venir d'une tranchée

pour le nouveau collecteur d'eaux pluviales. **Nous reviendrons sur ces travaux lors d'un prochain numéro de Givry Infos.**

Une journée ordinaire avec une élue ordinaire

Jeu d'aujourd'hui à Givry. Vacances scolaires, temps et moral au beau fixe.

A la maison, avant de partir, je distribue les petits déjeuners aux quatre marmots venus passer une semaine de vacances à Givry. J'interpelle mon mari : **«Tu t'en occupes ce matin : je suis à la mairie. Oui ! Je ramène quelques courses du marché. Et le pain».** Les enfants sont eux aussi mis à contribution : **«Vous mettez le couvert, s'il vous plaît !».**



8 h 45. commission communication à la Mairie. Aujourd'hui, nous faisons la relecture du journal (nous sommes le 26 du mois, la date de bouclage approche).

9 h 30 - 11 h 30. Je reste à la Mairie où j'assure la permanence des élus.

11 h 30. J'avais promis de passer au marché ; une promesse qui en réalité ne me coûte guère, tant j'apprécie ce lieu de rencontres. Je fais quelques courses, il fait bon, il y a du monde, on m'interpelle. **«Michèle, vous qui êtes à la mairie...» «Madame Jobert, je voulais vous dire...»** J'enregistre les demandes, les réflexions, les commentaires. J'ai du plaisir à être là, avec les Givrotins.

Mais le temps file : il est grand temps d'aller voir à la maison comment «papy» s'en sort avec les enfants. Génération qui passe, génération vite dépassée...

J'arrive. Il est plus de midi et demi. A table !

Pendant que les enfants chargent le lave-vaisselle, je passe un courriel aux différents adjoints, suite aux remarques recueillies au marché. J'ai promis d'emmener les enfants au jardin public, nous partons. Dans ma tête, ça bouillonne : l'avancée et les aléas de la «Pause café» que nous mettons en place, les missions du CCAS, le statut de l'élu...



Et puis aussi le spectacle qui se dessine pour le 8 mars avec «Femmes solidaires». La vie associative, je ne sais m'en défaire, tant elle est essentielle pour moi et à la base de mon engagement municipal.

Sur le chemin du retour, je passe un moment avec les habitants du foyer-logement des «7 Fontaines» qui prennent le soleil devant la résidence. Ils me questionnent sur le conseil de vie sociale. Les enfants rivalisent de sottises, de gaieté aussi. Bon moment partagé.



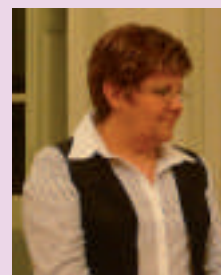
Un peu de repassage (cette activité semble rester l'apanage des femmes...), une partie de Triamino, les crêpes, distributions de bisous, et me voilà repartie...

20 h 30. Commission solidarité. Ce soir, on a fait du bon boulot.

Le quotidien d'une élue ordinaire est finalement une vie bien remplie, pleine de choses faites, à faire, à anticiper. Messieurs, mesdames, je suis à votre service.

Michèle Jobert, Conseillère municipale

Annick s'en va



La salle du Conseil municipal retentit encore des mots chargés d'émotion que Madame Annick Charbonnel, employée municipale, a prononcés le jour où élus et collègues lui ont présenté leurs vœux de bonne et heureuse retraite. Annick quitte la mairie mais ne quitte pas Givry. Nous penserons à elle. Nous savons qu'elle pensera à nous. Nous lui souhaitons santé, bonheur et de beaux voyages,

en vraie grandeur, loin de son ordinateur.

Je, tu, il du mois

Pour un marché encore plus proche des consommateurs et des commerçants



Une enquête «marché» a été commandée par la mairie de Givry à l'EGC (Ecole de gestion et de commerce) de Chalon sur-Saône. Trois

questionnaires ont été élaborés. L'un concerne le grand public, un autre les commerçants de Givry et le troisième les commerçants ambulants.

L'objectif de cette enquête est de comprendre les implications économiques du marché et de déterminer ce qu'il y aurait lieu de modifier dans son organisation (lieu, date, organisation générale). Ainsi, jusqu'au 5 mai, les mardis et jeudis, vous pourrez être sollicités par des étudiant(e)s qui vous inviteront à répondre à l'un des questionnaires. Réservez-leur le meilleur accueil. Ils travaillent bénévolement à l'amélioration du commerce à Givry.

Débardage dans la forêt communale de Givry



Nous rappelons à tous les adeptes du débardage dans la forêt communale que cette activité ne sera autorisée qu'à partir du 15 juin 2009 et ce, jusqu'au 15 octobre 2009. En effet, pour éviter l'ornièrage des chemins par les véhicules agricoles, compte tenu des conditions d'humidité, il est nécessaire d'attendre encore avant d'exploiter le bois. L'arrêté pris le 23 mars et disponible sur le tableau d'affichage précise que la gendarmerie et la police municipale sont chargées de faire appliquer cette disposition.

Avis de la mairie

Il est rappelé qu'en application de l'article L.324-4 du code du tourisme et du décret n° 2007-1173 du 3 août 2007, concernant les dispositions législatives du code du tourisme relatives aux chambres d'hôtes, **tout loueur de chambres d'hôtes sur la commune est tenu d'effectuer en mairie une «déclaration de location de chambres d'hôtes» dans les plus brefs délais.**

En cas de non-déclaration, le loueur sera passible de sanctions administratives (contravention de 5^{ème} classe). S'adresser au secrétariat de la mairie auprès de Christine Bon : **03 85 94 16 31**

▲ "L'escargot de l'escapade va doucement mais sûrement !!!"

En effet la journée à Salins s'est très bien passée... Visite, promenade, resto, shopping et même soleil... tout était réuni pour un rendez-vous très convivial : escapade réussie.

Des photos seront visibles au forum des associations le 6 juin prochain...

D'autres rendez-vous :

• **mercredi 22 avril** : Autun et le site de Bibracte.

• **lundi 27 avril** : Louhans et son marché.

• **samedi 13 juin** : Champagnole et le déstockage du "phare de la baleine".

Le minibus de l'escapade vient vous chercher et vous ramène à votre domicile.

Renseignements :

Viviane Garcin au 06 86 73 73 19 ou 09 71 46 27 58.



▲ L'Office de tourisme Givry-Côte Chalonnaise vous invite à sa marche gourmande

Dès à présent, réservez votre **journée du 10 mai** pour la

marche gourmande de l'Office de tourisme de Givry-Côte Chalonnaise. Cette année, la marche aura lieu dans la Vallée des Vaux. Au

programme, quatre plats, quatre tables, quatre villages en neuf kilomètres. Ambiance conviviale garantie.

Tarifs : 25 € par personne et 10 € pour les enfants. Pour tout renseignement, adressez-vous à l'**Office de tourisme, 2 rue de l'Hôtel de Ville : 03 85 44 43 36.**



▲ Rentrée scolaire 2009

▲ Ecole élémentaire publique du bourg

Inscriptions des élèves entrant au Cours Préparatoire et des élèves nouvellement domiciliés à Givry :

• le jeudi 7 mai de 9 h à 17 h 30

• le jeudi 14 mai de 9 h à 17 h 30

*Documents nécessaires à l'inscription : livret de famille et carnet de santé de l'enfant.

*Horaires de l'école : 8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h 45

*Spécificités proposées par l'école en étroite collaboration avec la municipalité :

• Garderie le matin dès 7 h 30, du CP au CM2.

• Garderie le soir, après la classe, jusqu'à 18 h 30, du CP au CE1.

• Etudes surveillées le soir, après la classe, jusqu'à 18 h 15, du CE2 au CM2.

• Restauration scolaire à proximité immédiate de l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir vous adresser au Directeur de l'école, C. Bidaut, au 03 85 44 32 31.

▲ Ecole maternelle publique Léocadie Czyz

Les inscriptions seront reçues à l'école maternelle :

• le vendredi 15 mai de 14 h à 19 h

• le vendredi 29 mai de 14 h à 19 h

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et si possible, d'un certificat d'aptitude à la scolarité.

*Accueil des enfants dès l'âge de 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2009.

*Horaires : 8 h 45 - 11 h 45 et 13 h 45 - 16 h 45.

*Restaurant scolaire et garderie périscolaire le matin dès 7 h 30, le soir jusqu'à 18 h 30.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M^{me} Del Bon, directrice de l'école au 03 85 44 35 90.

▲ Bibliothèque - infos

▲ Nos dernières acquisitions

Les romans : *Elling*, Ingva Ambjornsen - *Le jeune homme en culotte de golf*, Jean Diwo - *Nos séparations*, David Foenkinos - *La vie d'un inconnu*, Andréï Makine - *La fille du fossoyeur*, Joyce Carol Oates - *Peut-être une histoire d'amour*, Martin Page - *L'instant, la Créüside*, Magda Szabo.

Les romans en gros caractères : *L'auberge des charmillés*, Olivier Deck - *La lune de papier*, Andrea Camillieri - *Je suis en bois*, Giulia Carcasi - *Confession d'Adrien le colporteur*, Elise Fischer - *De l'autre côté du lit*, Alix Girod de l'Ain - *Sœurs et amies*, Danielle Steel - *Passeport à l'iranienne*, Nahal Tajadad.

Documentaires : *Le sénat : enquête sur les super-privilégiés de la République*, Robert Colonna d'Istria - *L'open space m'a tué*, Alexandre Des Iznards - *La résistance allemande à Hitler*, Joachim Fest - *L'art de la méditation*, Matthieu Ricard - *Oui à la Turquie*, Michel Rocard.

▲ Coup de cœur

 **Hiver arctique**, Arnaldur Indridason - roman policier islandais.

Nous retrouvons avec plaisir l'inspecteur Erlendur, très humain, qui nous émeut par sa ténacité, ses doutes de policier et ses difficultés de père en butte à deux enfants déboussolés.

Avec ses deux équipiers, Erlendur mène deux enquêtes en parallèle : la disparition d'une femme mariée et le meurtre d'un enfant thaïlandais âgé de 10 ans.

Avec ce roman, l'auteur s'attaque au racisme, à l'intolérance des Islandais envers les immigrés thaïlandais.

▲ Enquête «Les magazines de la bibliothèque»

Une enquête de satisfaction concernant les abonnements magazines à la bibliothèque avait été réalisée. Retrouvez le détail des résultats sur www.givry-bourgogne.fr, rubrique Culture.

La bibliothèque sera fermée jeudi 16 avril et pendant les vacances scolaires du lundi 27 avril au samedi 2 mai inclus.

Du 3 au 5 avril 2009

17^e Marché aux Vins de Givry

Présence de 18 domaines producteurs de «Givry» et «Givry 1^{er} cru»,
Vente de Brie de Meaux,

Ouverture des réservations du festival les Musicaves 2009.

- Vendredi 3 avril 2009 de 16 h à 19 h, inauguration à 18 h
- Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009 de 10 h à 19 h

Déjeuner bourguignon préparé par le restaurant "Le bouchon givrotin"

12 € / personne - Réservation à l'Office de tourisme de Givry : 03 85 44 43 36.

Entrée : 4 € avec verre sérigraphié
«L'abus d'alcool est dangereux pour la santé».

Musicaves : début des réservations



Avec le printemps les Musicaves sont de retour ! Vous pouvez dès à présent réserver vos places à l'Office de Tourisme de Givry-Côte Chalonnaise. Pour ce nouveau millésime, en route du 24 au 28 juin pour un voyage où

se mêleront «saveurs épicées» venues d'Afrique (Tchad, Mali) et de l'Océan Indien (Madagascar), soufflé tzigane (Hongrie), parfums subtils des musiques classiques, folle énergie de *Speedcaravan* (électro rock oriental), cocktail surprenant de *LaXula* sans oublier naturellement les arômes élégants et fruités des vins de Givry.

www.musicaves.fr / 03 85 44 43 36

Mardi 7 avril

Conférence-débat

L'ado face au tabac, alcools, drogues et cyberdépendance, par FCPE et PEEP
Collège le Petit Prétan - 20 h 30

Renseignements : Mireille Merley : 03 85 94 89 20 ou mireille.merley@free.fr

A partir du 7 avril, tous les mardis

Pause Café

De 9 h 30 à 12 h, salle DDE

Le 28/04 : atelier maquillage enfants.

Jeudi 9 avril

Foyer Marie José Marchand

Repas des Classes, salle des fêtes.

Lundi 13 avril

La Givrotine, randonnée VTT et pédestre

Départ complexe sportif

VTT 20 km : 3,50 € ; 35 km : 5,50 € ; 50 km : 6 € ; tarifs - 12 ans 3 € maxi.

Marche 10 km : 3,50 € ; 20 km : 5,50 € ; tarifs - 12 ans 3 € maxi.

Inscriptions de 8 h à 12 h (marche 10 km jusqu'à 14 h 30).

Ravitaillements + omelette à l'arrivée

Renseignements :

03 85 44 54 54 / 03 84 82 56 95

03 85 44 44 82 - www.vttgivry.fr.st

Mardi 14 avril

Réunion du Conseil municipal

Salle des fêtes - 20 h 30.

Dimanche 19 avril

Givry Randonnée propose

«Sur les traces de la Vivre» à Couches

Renseignements : 03 85 44 51 33.

Jeudi 16 avril

Don du Sang

Salle des fêtes, de 8 h à 12 h 30.

Samedi 18 avril

Harmonie municipale

Concert de printemps, salle des fêtes à 20 h 30 • entrée gratuite.

Jusqu'au 24 avril

«Regarde ce que j'ai vu»

Florian Charpail, jeune photographe Givrotin, expose depuis le 6 février jusqu'au 24 avril sur les murs de l'Inforom (place de l'Obélisque à Chalon). Inspirations soudaines, scènes de rue, situations insolites : un regard sur notre environnement.



Gratuit - Inforom : 03 85 48 05 12

Samedi 18 avril

Inauguration plaque souvenir

Monument aux morts de Givry, à 11 h Guerre d'Algérie, Combats au Maroc et Tunisie, Cessez-le-Feu en Algérie. Cortège à 10 h 30, Parc Georges Laporte. Vin d'honneur offert par la municipalité au caveau.

Jeudi 23 avril

Spectacle de rue gratuit : 1789 secondes, par la Cie Internationale Alligator

A ne pas manquer à Givry, rue de la République, de 16 h 30 à 17 h.

Renseignements :

www.givry-bourgogne.fr, rubrique agenda.



Samedi 25 avril 2009

Stage de fitness

Gymnastique Volontaire

De 14 h à 17 h, salle polyvalente. Adhérents ou non à la GV : 20 € Animé par Brigitte Thuiziat

Renseignements :

Josette Chapuis au 03 85 44 57 18

ou Brigitte Duchenes au 03 85 44 59 01

Dimanche 3 mai

Brocante de l'Office de tourisme

Professionnels et particuliers, Place d'Armes, de 7 h à 18 h.

Renseignements à l'Office de tourisme : 03 85 44 43 36



Dimanche 10 mai

Marche gourmande de l'OT (Voir page 5).

Dimanche 17 mai

Brocante du rugby club givrotin

Terrain de rugby de 7 h à 18 h

Exposants : 1 € les 2 mètres linéaire

Visiteurs : 1 € par adulte par au profit de l'école de rugby.

Renseignements : 03 85 44 41 94

Assemblées générales

Salle de l'ancienne gare

- **Jeudi 9 avril :**

AG constitutive du Comité des Fêtes.

Logements T1 libres à louer Résidence « Aux 7 Fontaines »,

Foyer logement personnes âgées au 10 Bd de Metz à Givry.

Renseignements sur place, ou 03 85 44 41 45, ou rpa.givry@wanadoo.fr

Objets trouvés : 03 85 94 16 30



BLOC - NOTES

- **Permanences de l'assistante sociale sur rendez-vous - tél. 03 85 87 65 10 :**

- les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9 h 15 à 11 h 15.

- tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30) - Salle DDE.

- **Permanence de la Mission locale :**

Lundi 20 avril, 14 h à 16 h - Salle DDE.

- **Permanence des élus en mairie**

Les élus vous reçoivent 3 fois / semaine :

Lundi de 15 h 30 à 17 h

Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

- **Ramassage ferraille :**

Jeudi 16 avril 2009

- **Déchetterie de Givry - Hiver :**

Mardi, vendredi : 14 h à 17 h,

Jeudi, samedi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h.

- **Déchetterie de Saint-Rémy - Hiver :**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.